

ALPACRYL MAT EXTRA



Fiche sécurisée n° 034
Fiche technique n° 034
Version : mai 2021

PEINTURE DE FINITION ACRYLIQUE MATE
POUR TRAVAUX COURANTS ET SOIGNES D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR



Caractéristiques principales :

- ⇒ **Bon pouvoir opacifiante et garnissant**
- ⇒ Faible odeur
- ⇒ Séchage rapide : mise à disposition rapide des locaux traités
- ⇒ Prête à l'emploi
- ⇒ Fonction AIR QUALI (par addition de la soludose Air Quali) qui capte et détruit les polluants intérieurs tels que formaldéhydes, hexaldéhydes et acétaldéhydes

Environnement	Sanitaire	Performance	Nettoyage	Matériel	Destination	Couleurs	Consommation
						Blanc	 6 à 8 m ² /KG

Domaine d'utilisation

L'**ALPACRYL MAT EXTRA** est une peinture mate en phase aqueuse aux copolymères acryliques pour la rénovation et la décoration intérieure et extérieure (travaux courants et soignés). Du fait de son séchage rapide et sans odeur, l'**ALPACRYL MAT EXTRA** évite l'immobilisation prolongée des locaux à décorer.

Types de supports à peindre : plâtre, placoplâtre, brique, maçonnerie enduite, enduit à l'eau, isorel, contre-plaqué, métaux ferreux protégés par un bon antirouille, matière plastique et bois.

Pour tous autres supports, demander conseil aux Peintures Cimentol sur info@cimentol.fr

Par addition de la **Soludose AIR QUALI**, l'**ALPACRYL MAT EXTRA** peut être rendu dépolluant de l'air intérieur (récupération des formaldéhydes, des hexaldéhydes et des acétaldéhydes).

Mode opératoire

1. Préparation du fond

S'applique sur tous supports secs, sains, propres et solides, non exposés à des remontées d'humidité.
Dépolir les peintures par lessivage alcalin, rincer et laisser sécher.

2. Utilisation de l'ALPACRYL MAT EXTRA

Imprimer mes fonds si besoin en diluant l'**ALPACRYL MAT EXTRA** à 5-10% d'eau. Deuxième couche pure.

FONDS A PEINDRE	PREPARATION DU FOND	IMPRESSION	FINITION	ENTRETIEN/PROTECTION
Plâtre et dérivés secs Bétons et dérivés neufs	Egrenage Dépoussiérage	Une couche d'impression ALPACRYL PRIM	Deux couches de ALPACRYL MAT EXTRA	Une couche d' EKOGLASS (si besoin)
Bois et dérivés neufs	Ponçage Décapage Dépoussiérage	Une couche d'impression ALPACRYL PRIM	Deux couches de ALPACRYL MAT EXTRA	Une couche d' EKOGLASS (si besoin)

Anciennes peintures bon état	Lessivage Ponçage si nécessaire		Deux couches de ALPACRYL MAT EXTRA	Une couche d' EKOGLASS (si besoin)
Anciennes peintures mauvaises état	Décapage, si besoin Dépoussiérage	Une couche d'impression ALPACRYL PRIM		Une couche d' EKOGLASS (si besoin)
Métaux ferreux	Elimination et passivation de la rouille	Une couche NEXOLUTION U ou KARAX PRIMER	Deux couches de ALPACRYL MAT EXTRA	Une couche d' EKOGLASS

Données techniques

Aspects	Mat
Couleur	Blanc
Taux de brillance	4° à 60°
Composant principal	Copolymère acrylo-vinylque
Conditionnement	20KG
Consommation	6 à 8 m ² /KG
Destination	Intérieur/extérieur
Densité	1.80
Extrait sec	
Temps de séchage	Hors poussière : 20 minutes Sec : 2 heures Recouvrable : 6 heures
Température ambiante de travail	De 10°C à 35°C Humidité relative < 80%
Matériel d'application	Brosse, rouleau, pistolet airless
Nettoyage du matériel	A l'eau
Dilution	A l'eau
Stockage	Conserver à l'abri du gel
Classification	Famille 1 classe 7B2
Taux de COV	<1gr/L
Fiche de données sécurité	Disponible par fax ou Internet à www.cimentol.fr

Précautions d'emploi

- **Sécurité/hygiène** : non inflammable ; conserver hors de portée des enfants.
- Se conformer aux instructions des étiquettes et fiches de sécurité.

Informations de consommateurs

Evitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la peinture dont vous avez besoin par rapport au rendement de celle-ci. Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture. Si vous avez de la peinture inutilisée, ne la jetez pas dans l'évier, les toilettes ou la poubelle, renseignez-vous auprès des autorités locales.

Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Bien refermer après utilisation pour une conservation optimum.

Observations

La norme NF P74-201 et 2, ref DTU 59.1 « travaux de peinture » définit les règles professionnelles de préparation des supports. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.

Produit réservé à l'usage professionnel